



Mai 2013

Distribution de **bacs de recyclage** roulants de 360 litres



Madame,
Monsieur,

Je suis heureux de vous annoncer une bonne nouvelle : l'arrondissement débutera dès le 27 mai la distribution de bacs roulants de 360 litres pour la collecte des matières recyclables, qui remplaceront les anciens bacs verts dans votre secteur. Le bac roulant sera déposé à l'entrée de votre résidence, avec une trousse d'information contenant les consignes d'utilisation et une liste des matières recyclables acceptées.

Ce nouveau bac de recyclage fourni sans frais offre plusieurs avantages :

- **Une collecte plus efficace et plus rapide;**
- **Une capacité supérieure (360 litres) à celle des bacs actuels;**
- **Un contenant doté d'un couvercle.**

Vous pourrez utiliser votre nouveau bac roulant de 360 litres dès réception. En ce qui concerne l'ancien bac, vous pourrez le conserver, mais si vous n'en voulez plus, vous n'avez qu'à le laisser en bordure de rue, il sera ramassé en même temps que la collecte pour être ensuite recyclé.

La distribution de bacs roulants s'inscrit dans la volonté de l'arrondissement de réduire le volume de matières destinées à l'enfouissement, tel que prévu dans le Plan local de développement durable adopté récemment et le Plan local de gestion des matières résiduelles en cours d'élaboration.

Outre cette mesure, l'arrondissement a mis sur pied d'autres initiatives écoresponsables afin d'atteindre l'objectif montréalais de récupérer 80 % des matières d'ici 2019. De nouveaux sites de dépôt volontaire pour matières putrescibles, accessibles aux citoyens, seront créés dans des lieux publics du Sud-Ouest. L'arrondissement ira de l'avant, dans les prochains jours, avec la première phase d'implantation de la collecte des résidus alimentaires auprès de 3000 foyers dans un secteur voisin. L'arrondissement entend aussi améliorer le rendement des dix sites publics de compostage déjà à la disposition de sa population dans ses parcs et espaces verts.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le maire de l'arrondissement,

Benoit Dorais,
Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

Pour renseignements :

Éco-quartier Sud-Ouest :

☎ 514 292-8657
(ligne directe jusqu'au mois d'octobre)

☎ 514 872-0122 poste 2

Arrondissement du Sud-Ouest

ville.montreal.qc.ca/sud-ouest

☎ 311